Envoyé en préfecture le 27/07/2023
Reçu en préfecture le 27/07/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230720-D107_23-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 20 juillet 2023

L'an 2023 et le 20 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 12 juillet 2023.

Date de la convocation : 12 juillet 2023
Date d'affichage : 12 juillet 2023
Délibération N° 20-07-2023 / N°107
Etaient présents les membres en exercice : 72

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Richard Skowron, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, Jacques Thellier, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Geneviève Meurice, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7
Membres ayant donné procuration : 19
Membres votants : 98

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Jean Bridel, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Alexandre Decry, Eric Caron, David Duchateau

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Marie Bernard suppléée par Michel Poiteau, Sylviane Evain suppléée par Christine Vasseur, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne
Absents excusés : Florence Dambreville, André Michel, Julien Bellengier, Vincent Lacroix,

Absents ayant donné procuration : Pascal Coin ayant donné procuration à Michel Seroux, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Alexandre Hulot,Jacques Nick ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Thomas Bonnelle ayant donné procuration à Muriel Roussel, Michel Petit ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Sabine Surelle ayant donné procuration à Philippe Carton, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Hugues Legoux, Stéphane Locquet ayant donné procuration à Yves Lieppe, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Jean-Paul Hemery ayant donné procuration à Jean-Louis Lebas, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Alain Traisnel ayant donné procuration à Roland Descamps, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Magalie Jonard, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, André

Envoyé en préfecture le 27/07/2023
Reçu en préfecture le 27/07/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230720-D107_23-DE

Bouchind'homme ayant donné procuration à Jacques Thellier, Damien Bricout ayant donné procuration à Eric Poulain.

Secrétaire de séance : Pierre Cuvillier

Titre de la délibération : Présentation et débat sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Monsieur le Vice-Président rappel aux membres du Conseil Communautaire que la Chambre Régionale des Comptes a procédé à un contrôle du budget principal et du budget assainissement depuis 2018.

Monsieur le Vice-Président précise que la Chambre Régionale des Comptes a rendu son rapport le 2 mai 2023 sur la gestion de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Le rapport définitif de la Chambre constate que la Communauté de Communes

- a des instances de gouvernance dynamiques
- doit, pour rendre compte du suivi et de la mise en œuvre du projet de territoire et appréhender l'atteinte des objectifs, élaborer un rapport d'activité conformément à l'Art L.5211-39 du CGCT **(rappel au droit)**
- respecter les dispositions de l'instruction budgétaires et comptables pour les restes à réaliser en section d'investissement **(rappel au droit)**
- assure une bonne information financière par le biais du ROB
- doit établir l'inventaire comptable **(rappel au droit)**
- a une situation du budget principal qui se caractérise par un niveau de recettes élevé (excédent important)
- a une trajectoire financière du budget assainissement collectif qui se dégrade
- doit se doter d'un plan pluriannuel d'investissement qui sera présenté annuellement au conseil communautaire pour en faire un véritable outil de pilotage

Monsieur le Vice-Président souligne que le rapport est joint à cette présente délibération et qu'il sera transmis à l'ensemble des maires par la Chambre Régionale des Comptes.

Suite à la présentation en réunion de Bureau du 28 juin 2023, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de prendre acte :

- de la communication à l'assemblée communautaire du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes
- du débat relatif au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

Le Président

Michel Seroux

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois * Pas de Calais *

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 27 /07/2023 et publication ou notificatio du 27/07/2023

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois * Pas de Calais *